



**REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT - MCA NIGER**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Référence : N°02/ADM/SHOPPING/2018/05

POUR LA REALISATION D'UN FILM DOCUMENTAIRE POUR LE COMPTE DU MCA-NIGER

Le Niger et les Etats-Unis d'Amérique à travers la Millénium Challenge Corporation (MCC), ont signé le 29 juillet 2016 un Accord de don pour le financement du Programme Compact.

L'objectif du programme Compact est de réduire la pauvreté au Niger par la croissance économique avec un effet d'entraînement sur l'accroissement des revenus des populations rurales à travers l'amélioration de l'exploitation durable des ressources naturelles, le renforcement de la productivité agricole et l'accès aux marchés des produits agricoles.

Le Programme Compact comprend deux projets :

1. Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus des producteurs ruraux de la grande irrigation, par le biais de l'amélioration de la productivité agricole et de l'augmentation des ventes issues de la modernisation de l'irrigation agricole et des voies de commercialisation ;
2. Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique, dont l'objectif est d'augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle, en améliorant la productivité des exploitations agricoles et des éleveurs et en augmentant les ventes des marchandises ciblées sur les marchés concernés.

Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site Internet de la MCC (www.mcc.gov) et sur le site Internet de MCA-Niger (www.ucpmc.ne).

Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire de MCA-Niger, entend appliquer une partie du Financement MCC aux paiements admissibles en vertu du contrat pour lequel la présente Manifestation d'intérêt (MI) est lancée.

Tous paiements versés par MCA-Niger conformément au contrat proposé seront soumis, à tous égards, aux modalités de l'Accord 609 (g), du Compact et des documents s'y rapportant, y compris des restrictions sur l'utilisation du Financement MCC et de ses conditions de décaissement. Aucune partie autre que le Gouvernement et MCA-Niger n'obtiendra de droit en vertu de l'Accord 609g et du Compact ou n'aura de droit quelconque relatif aux montants du Financement MCC. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site Internet de la MCC (www.mcc.gov) et sur le site Internet de MCA-Niger.

C'est dans ce cadre que le Millennium Challenge Account Niger (MCA-Niger) compte procéder à la sélection d'un consultant individuel pour la réalisation d'un film documentaire.

Le MCA Niger invite les consultants possédant les compétences et l'expérience pertinentes à manifester leur intérêt pour la réalisation de cette mission.

Profil du Consultant

Qualifications et expériences requises

Le Consultant doit justifier des qualifications ci-après :

- Le Consultant doit attester de compétences prouvées dans la production de film.
- Expérience d'au moins 5 ans dans la production audiovisuelle, et surtout sur des thématiques de développement.

Le consultant sera sélectionné selon la procédure de sélection des consultants individuels conformément aux Directives de MCC.

Le dossier de candidature comportera les éléments suivants :

- Une lettre de candidature
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé présentant les principales qualifications du candidat
- Au moins trois (03) références professionnelles avec leurs contacts.

Les dossiers doivent être présentés en français et doivent porter la mention « Manifestation d'intérêt – Sélection d'un consultant individuel pour la réalisation d'un film documentaire pour le compte du MCA-Niger » et doivent être déposés sous plis fermés à l'adresse ci-dessous avant la date indiquée ci-dessous.

Les expériences non accompagnées par des attestations de bonne fin ne seront pas prises en compte.

Date limite de dépôt : 27/07/ 2018, à 12 heures de Niamey, Niger.

Adresse : Millennium Challenge Account Niger (MCA-Niger)

Avenue du Monio Issa Beri / Commune II, BP 738 Niamey-Niger,

Téléphone : (+227) 20 35 08 15/16, Fax : (+227) 20 35 08 18

A l'attention de :

Procurement Agent Manager

Pour des questions de clarifications : E-mail clarifications.procurement@ucpmc.ne

Avec copie à :

Monsieur Mamane ANNOU

Directeur Général de MCA-Niger

Avenue du Monio Issa Beri, Commune II, BP 738, Niamey-Niger

Téléphone : (+227) 20 35 08 15/16. Fax : (+227) 20 35 08 18

Téléphone : (+227) 20 35 08 15/16. Fax : (+227) 20 35 08 18

Les négociations auront lieu dans les locaux de MCA-Niger à l'adresse ci-dessus indiquée.

NB : Les candidats intéressés peuvent télécharger les termes de référence sur le site web du MCA :

www.ucpmc.ne

Le Directeur Général de MCA-Niger

Mamane ANNOU